



PÔLE
ÉCOLOGIE URBAINE
PRÉVENTION &
VALORISATION
DES DÉCHETS

Rapport annuel

sur le prix et la qualité
du service public
de prévention et de gestion
des déchets

Chiffres clés 2020

(AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE)

SOMMAIRE



Présentation générale



Équipements



Organisation



Fréquence de collecte



Déchèteries



Indicateurs techniques



Flux et tonnages annuels



Traitement et valorisation



Indicateurs économiques et financiers

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Territoire d'une superficie de 604 km² avec ses 107 km de côtes, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), comptabilise 82 420 habitants permanents au 1^{er} janvier 2020 (population municipale Insee) et **119 145 habitants** - population DGF.

Parmi les 33 communes qui constituent le territoire, 14 ont plus de 2 000 habitants, une a plus de 15 000 habitants et 22 sont situées sur le littoral Atlantique, l'Estuaire de la Gironde ou l'Estuaire de la Seudre. Territoire très touristique, 115 établissements d'hôtellerie de plein air (HPA) sont répertoriés. La population présente sur le territoire peut tripler en juillet-août et atteindre plus de 200 000 personnes.





Le service public de gestion des déchets ménagers et assimilés (collecte en porte à porte et en apport volontaire, déchèteries) est assuré par la CARA.

Le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés «après tri» est une compétence déléguée au Syndicat Intercommunautaire du Littoral (SIL), créé par arrêté préfectoral du 30 décembre 2004.

Le SIL, dont le siège est à Rochefort-sur-Mer, a pour mission de traiter et valoriser les ordures ménagères résiduelles et les déchets végétaux de près de 200 000 habitants, soit 1/3 de la population de Charente-Maritime. Il regroupe 5 collectivités territoriales partenaires.



Élus & agents du Pôle Écologie Urbaine



1 vice-président
1 conseillère déléguée



1 commission Prévention
et Valorisation des déchets
regroupant 1 représentant de
chacune des 33 communes



Le Pôle Écologie Urbaine,
composé de 38 agents dont
21 agents de déchèteries

Ordures ménagères



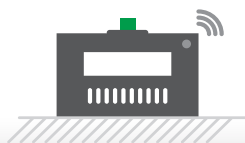
Ménages
61 431 bacs



Hôtellerie de Plein Air
1 390 bacs



Professionnels
2 660 bacs pucés



Professionnels
32 colonnes enterrées en accès par badge

65 481 bacs

Emballages recyclables



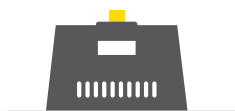
Ménages
59 676 bacs



Hôtellerie de Plein Air
1 409 bacs



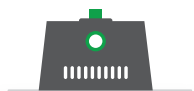
Professionnels
1 597 bacs



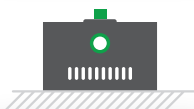
Ménages
12 colonnes aériennes

62 682 bacs

Verre



566 colonnes aériennes



23 colonnes enterrées

Déchets verts



Sacs biodégradables



Fagots

Cartons de commerçants



Cartons pliés

Déchèteries

8 déchèteries dont
1 réservée aux
professionnels





ÉQUIPEMENTS

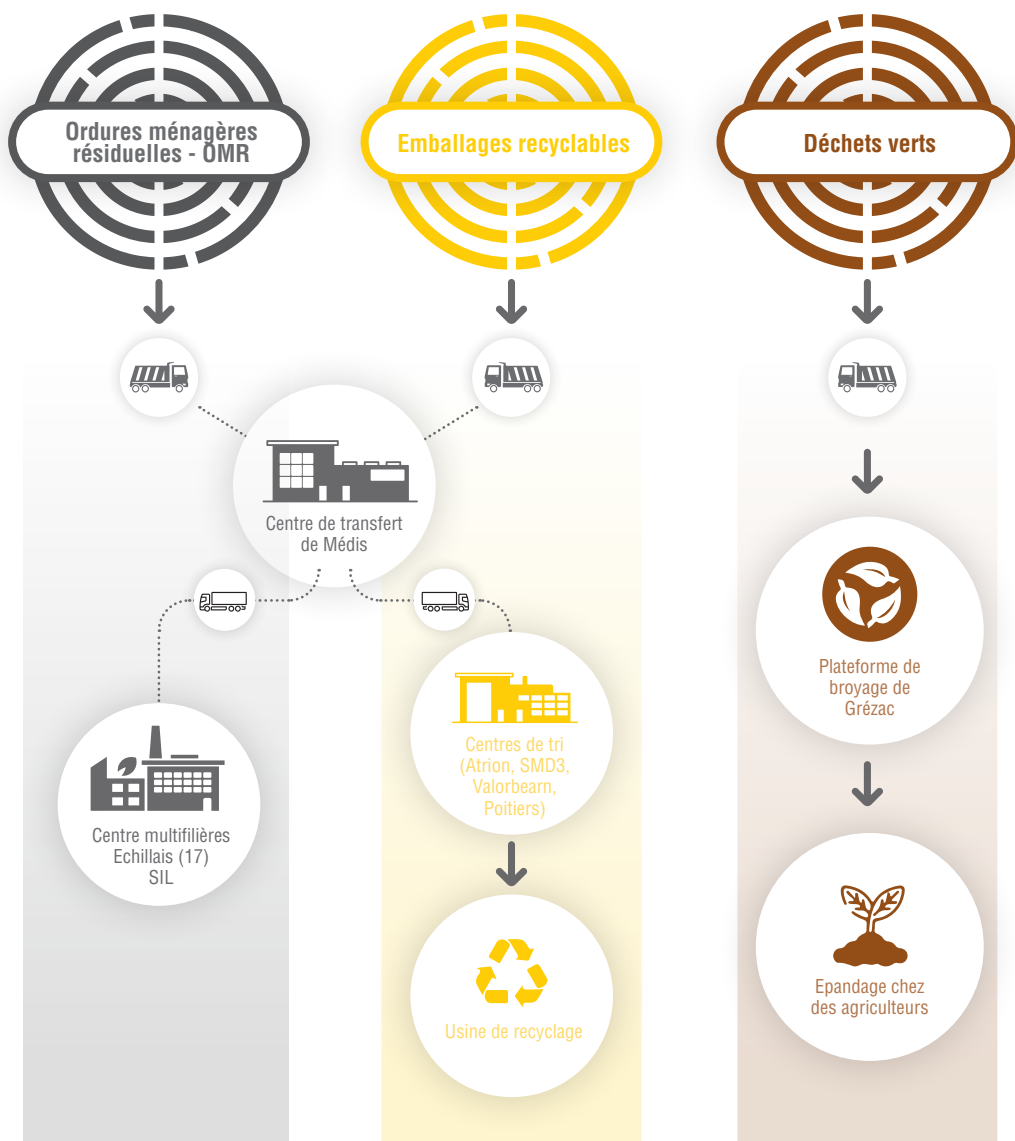
128 796 contenants en place dont la fourniture et l'entretien est à la charge de la CARA. La distribution et la répartition des bacs est assurée en régie par 3 agents du Pôle Écologie Urbaine.



ORGANISATION

Les collectes en porte à porte des ordures ménagères, déchets recyclables et déchets verts ainsi que la collecte des colonnes à verre sont assurées en prestation de service (PAPREC-Centre d'exploitation de Royan).

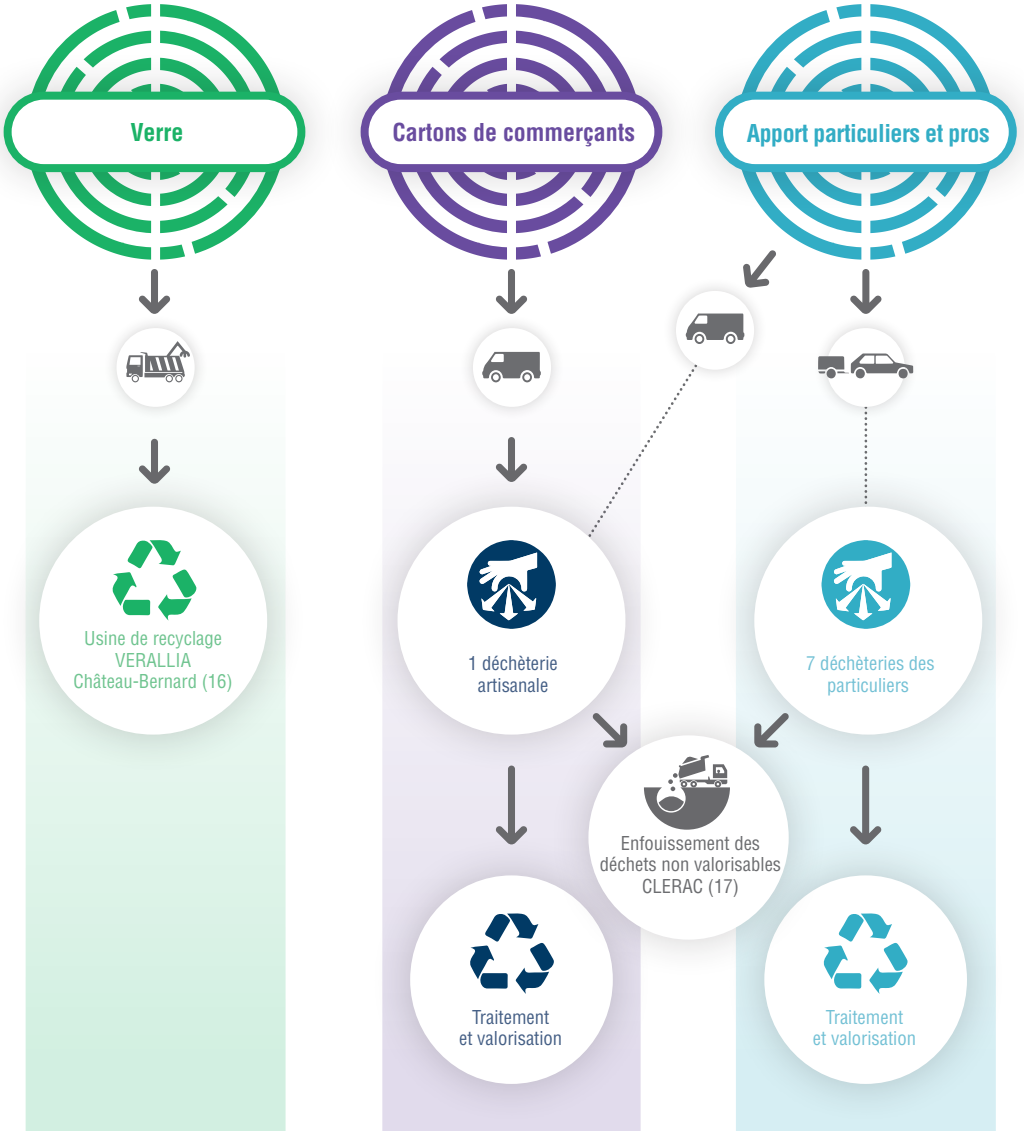
La collecte en porte à porte des cartons des commerçants est assurée par IEPR (Initiative Emploi en Pays Royannais), structure d'insertion professionnelle.





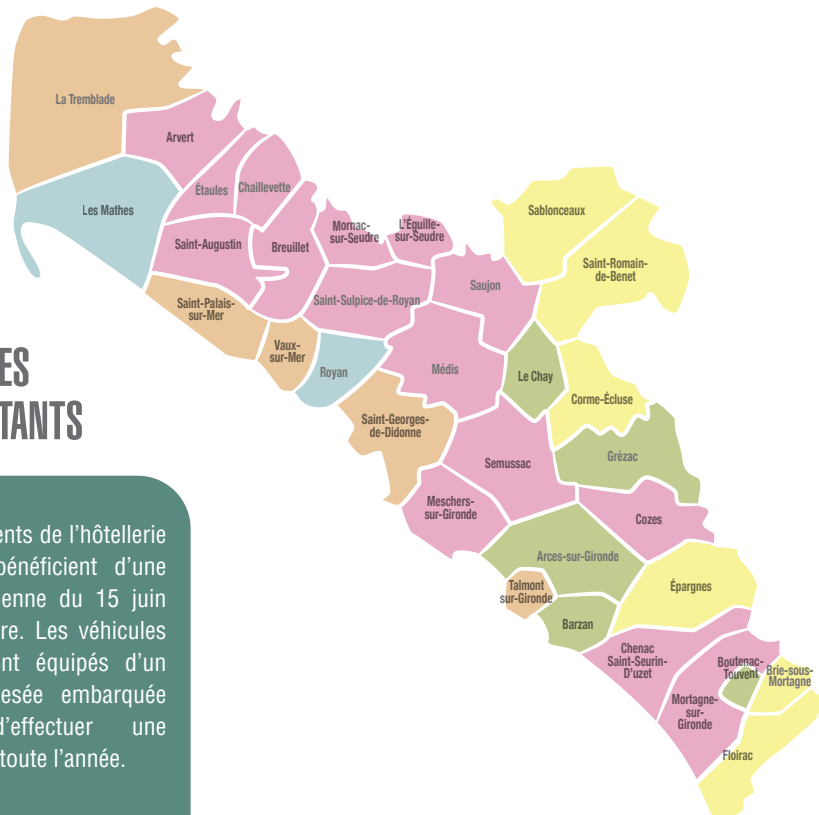
711 302 km ont été parcourus en 2020, dont :

- 405 970 km pour les ordures ménagères
- 164 376 km pour les emballages recyclables
- 46 556 km pour les déchets verts
- 45 000 Km pour les cartons
- 49 400 km pour le verre



FRÉQUENCE DE COLLECTE

ORDURES MÉNAGÈRES DES MÉNAGES ET DES ÉTABLISSEMENTS D'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR :



33 COMMUNES
82 480 HABITANTS

Les établissements de l'hôtellerie de plein air bénéficient d'une collecte quotidienne du 15 juin au 15 septembre. Les véhicules de collecte sont équipés d'un système de pesée embarquée permettant d'effectuer une facturation toute l'année.

GRUPE DE COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE COMMUNES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1	20 372	2		C2				C3		C4	C3		C2	
2	17 491	5		C1				C2		C3	C2		C1	
3	35 802	15		C1					C2				C1	
4	3 143	5				C1				C2			C1	
5	5 672	6							C1					

Cx = collecte x fois par semaine

ORDURES MÉNAGÈRES DES PROFESSIONNELLS :



33 COMMUNES

1 992 PROFESSIONNELLS

adhérents à la redevance spéciale

32 COLONNES ENTERRÉES

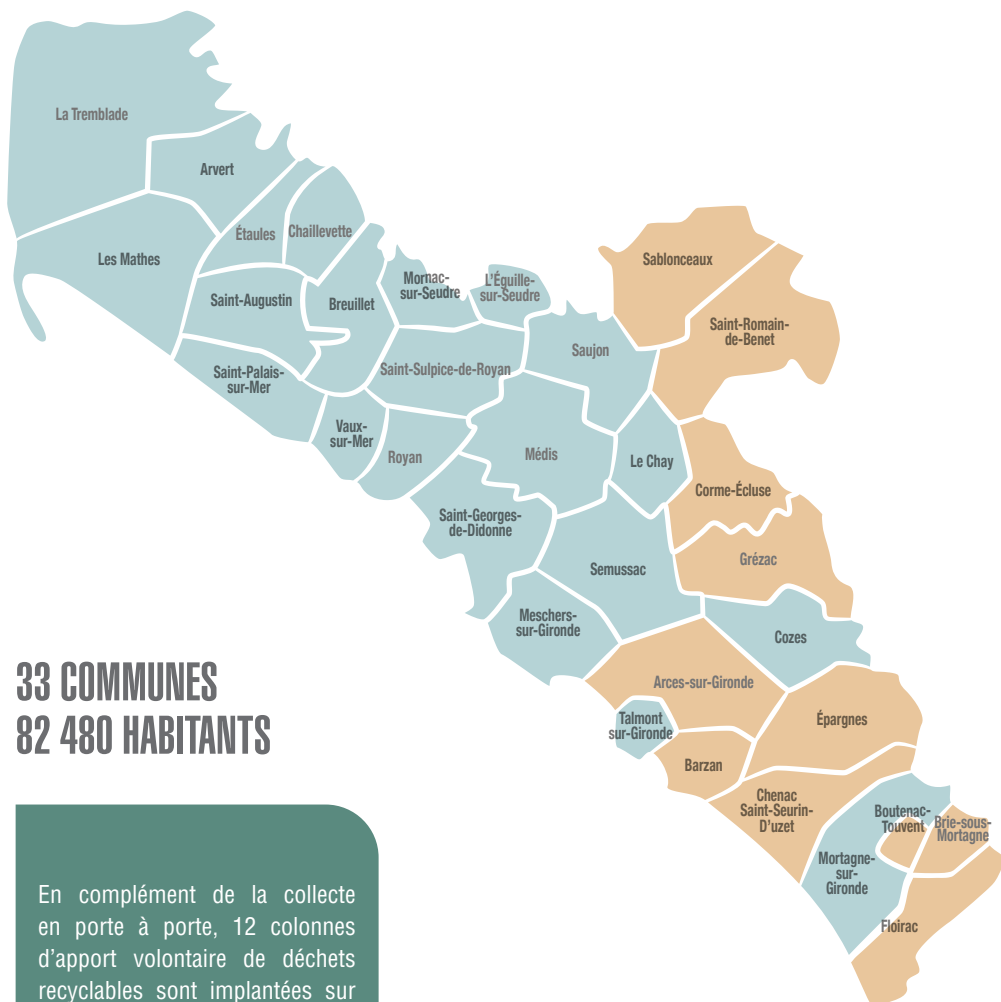
comme dispositif supplémentaire implanté sur 8 communes

La collecte des cartons est assurée en porte à porte auprès de 1007 adhérents redevance spéciale sur 33 communes.

GRUPE DE COMMUNES	NB D'ADHÉRENTS	NOMBRE DE COMMUNES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1	596	1		C3			C4		C5		C4		C3	
2	89	1		C2			C3		C5		C3		C2	
3	603	6		C2			C3		C4		C3		C2	
4	143	1		C2					C3				C2	
5	443	13		C1					C2				C1	
6	35	5				C1			C2			C1		
7	73	6							C1					

Cx = collecte x fois par semaine

EMBALLAGES RECYCLABLES :



33 COMMUNES
82 480 HABITANTS

En complément de la collecte en porte à porte, 12 colonnes d'apport volontaire de déchets recyclables sont implantées sur les déchèteries des particuliers.

GRUPE DE COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE COMMUNES	TOUTE L'ANNÉE
1	73 838	22	C1
2	8 642	11	C0,5

Cx = collecte x fois par semaine / C0,5 = collecte 1 une fois tous les 15 jours

DÉCHETS VERTS :



15 COMMUNES
61 548 HABITANTS

GRUPE DE COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE COMMUNES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1	7 425	5	C0,5											
2	54 123	10	C0,5		C1					C0,5				
3	20 932	18	PAS DE COLLECTE											

Cx = collecte x fois par semaine / C0,5 = collecte 1 une fois tous les 15 jours

DÉCHÈTERIES



MODALITÉ D'EXPLOITATION :

Haut de quai : régie
Bas de quai : prestation de service ; PAPREC

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE :

ARCES-SUR-GIRONDE

BRIE-SOUS-MORTAGNE

CHAILLEVETTE

GRÉZAC

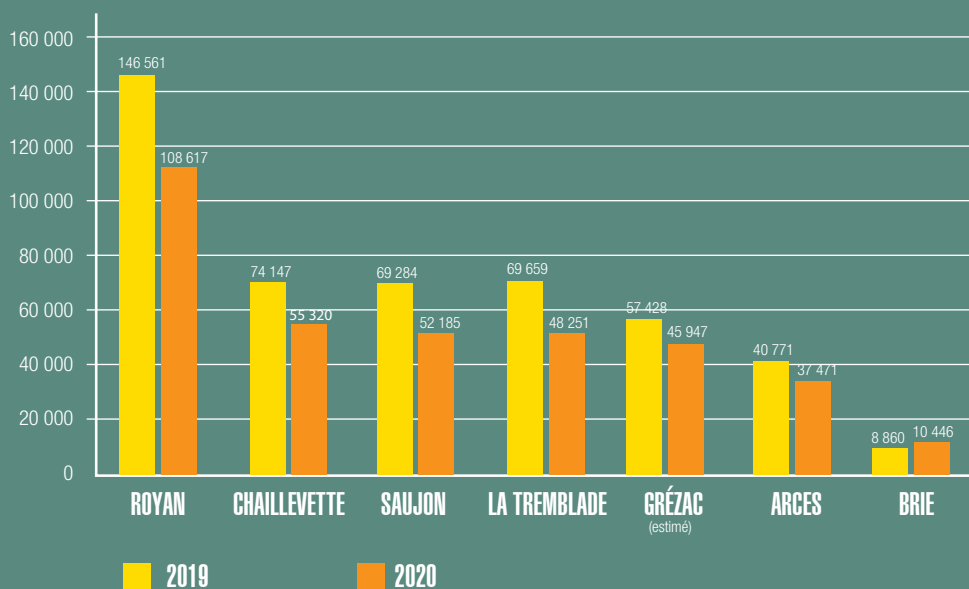
LA TREMBLADE

ROYAN

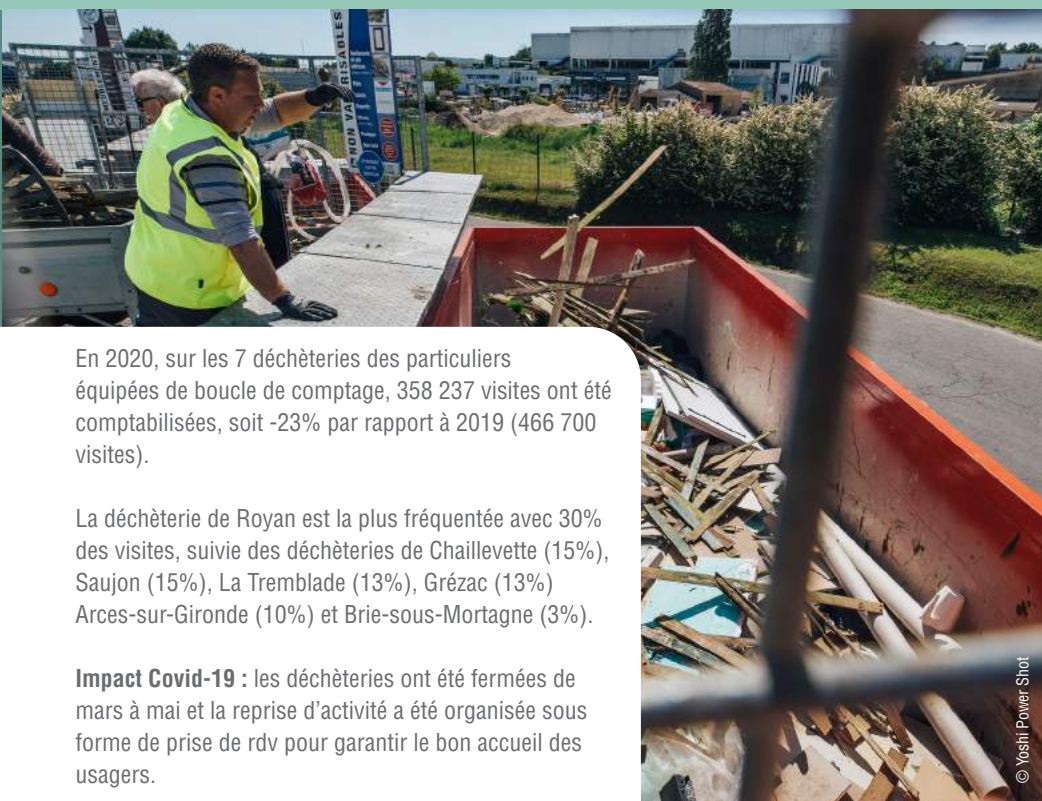
SAUJON

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN

FRÉQUENTATION :



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	OUVERTURE	
	FERMÉ					9h - 12h30	14h - 17h15
		FERMÉ	FERMÉ				
	FERMÉ						
			FERMÉ				
			FERMÉ				
			FERMÉ				
					FERMÉ	8h - 12h	14h - 17h30



En 2020, sur les 7 déchèteries des particuliers équipées de boucle de comptage, 358 237 visites ont été comptabilisées, soit -23% par rapport à 2019 (466 700 visites).

La déchèterie de Royan est la plus fréquentée avec 30% des visites, suivie des déchèteries de Chaillevette (15%), Saujon (15%), La Tremblade (13%), Grézac (13%) Arces-sur-Gironde (10%) et Brie-sous-Mortagne (3%).

Impact Covid-19 : les déchèteries ont été fermées de mars à mai et la reprise d'activité a été organisée sous forme de prise de rdv pour garantir le bon accueil des usagers.

INDICATEURS TECHNIQUES



FLUX ET TONNAGES ANNUELS

42 796
TONNES

de déchets collectés (hors déchèteries) sur le territoire, soit 519 kg / habitant



Ordures ménagères résiduelles

28 266 tonnes
343 Kg/Hab

2019 : 356 kg/hab
2010 : 416 kg/hab

66 %



Emballages recyclables

6 270 tonnes
76 Kg/Hab

2019 : 78 kg/hab
2010 : 80 kg/hab

15 %



Verre

5 469 tonnes
66 Kg/Hab

2019 : 67 kg/hab
2010 : 59 kg/hab

13 %



Déchets verts

2 356 tonnes
29 Kg/Hab

2019 : 29 kg/hab
2010 : 67 kg/hab

6 %



Cartons commerçants

435 tonnes
5 Kg/Hab

2019 : 6 kg/hab
2010 : 4 kg/hab

1 %

Sur les 28 266 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées :

- 1 799 tonnes proviennent des établissements d'Hôtellerie de Plein Air (HPA), représentant ainsi 6,4% du tonnage global d'ordures ménagères – pourcentage habituellement aux alentours de 8%.
- 273 tonnes proviennent des colonnes enterrées réservées aux professionnels (essentiellement les métiers de bouche). Par rapport à 2019, ce tonnage est en baisse de 87 tonnes, soit -24%, conséquence directe de la fermeture des restaurants suite à la crise Covid-19.

Entre 2019 et 2020 : le tonnage de déchets (hors déchèteries) a baissé de 1 331 tonnes (-3%). Rapporté au nombre d'habitants, le ratio de collecte passe de 536 kg/habitant en 2019 à 519 kg/habitant en 2020 (-17 kg/habitant).

Sur la période 2010-2020 : le périmètre de la CARA a évolué en intégrant 3 communes le 1er janvier 2013, soit +3 921 habitants. À noter que sur 10 ans, la population a augmenté de 9 376 habitants, soit +12,8%. En 10 ans, le tonnage global a diminué de 2 945 tonnes (-6,4%) passant d'un ratio de collecte de 626 kg/habitant à 519 kg/habitant, soit -107 kg/habitant.

Plus en détail :

- La part de déchets collectés sélectivement (emballages et verre) est passée de 22,2% en 2010 à 27,4% en 2020, avec une hausse des emballages de 428 tonnes (+7,3%) et une hausse de 1 135 tonnes pour le verre (+26,2%).
- Le service de collecte des déchets verts en porte à porte est de moins en moins utilisé : le tonnage a chuté de 2 540 tonnes (-52%) en 10 ans.
- La part d'ordures ménagères est quant à elle restée à 66% du tonnage global en 10 ans.

Malgré l'augmentation de la population, le ratio de collecte a baissé pour les ordures ménagères (-73 kg/hab), les déchets verts (-38 kg/hab) et les emballages (-4 kg/hab).

À contrario, le ratio de collecte a augmenté pour le verre (+7 kg/hab) et les cartons des commerçants (+1 kg/hab).



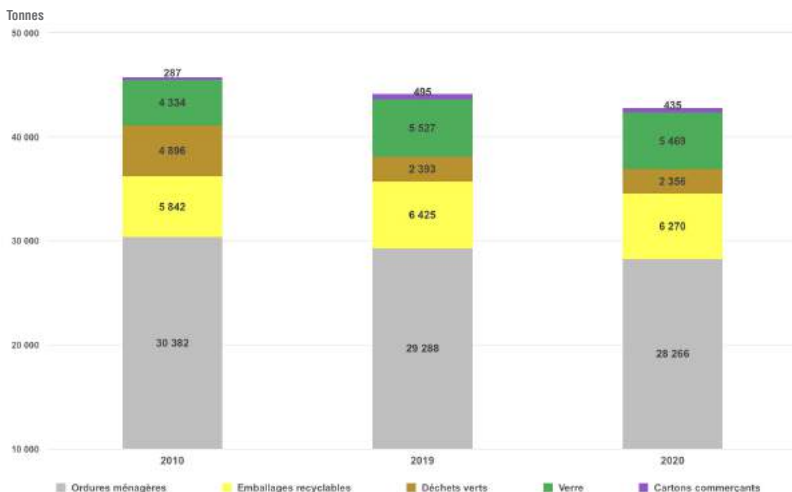
FAITS MARQUANTS :

Mise en place des Extensions des Consignes de Tri.

Au 1^{er} janvier 2020, les 33 communes de la CARA sont passées aux extensions de consignes de tri. Ces nouvelles consignes sont disponibles sur le site de la collectivité : www.agglo-royan.fr

La crise Covid-19 a eu pour conséquence la fermeture des activités type «restaurants», ce qui a impacté fortement la consommation des ménages.

ÉVOLUTION DES DÉCHETS COLLECTÉS (HORS DÉCHÈTERIES) : 2010 / 2019 / 2020





33 990
TONNES

de déchets collectés en déchèteries,
soit **412 kg/habitant**. Ils représentent
44% du tonnage total collecté sur le
territoire



4 flux constituent à eux seuls **87%** des tonnages réceptionnés en déchèteries :



33%

Déchets verts

11 361 tonnes
137,7 Kg/Hab

2019 : 156,9 kg/hab
2010 : 171,6 kg/hab



24%

Gravats

8 231 tonnes
99,8 Kg/Hab

2019 : 121,8 kg/hab
2010 : 126,6 kg/hab



22%

Déchets non
valorisables

7 422 tonnes
90 Kg/Hab

2019 : 95,7 kg/hab
2010 : 95,6 kg/hab



8%

Bois

2 665 tonnes
32,3 Kg/Hab

2019 : 32,7 kg/hab
2010 : 15,2 kg/hab

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX TONNAGES EN DÉCHÈTERIES :



Les quatre principaux flux représentent 29 679 tonnes, soit une baisse de 3 823 tonnes (-11,4%) par rapport à 2019. Cette baisse s'explique par la fermeture des déchèteries sur la 1ère période de confinement relative à la crise Covid-19. Elle est d'autant plus significative sur les apports de gravats à la déchèterie artisanale accusant une baisse de 781,8 tonnes, soit -24,5% par rapport à 2019.

ÉVOLUTION DES TONNAGES TOUS FLUX CONFONDUS EN DÉCHÈTERIES :

Entre 2019 et 2020 :

Le tonnage global a baissé de 4 160 tonnes (-10,9%). Ramené à la population, le ratio est passé de 464 kg/hab en 2019 à 412 kg/hab en 2020, soit -52 kg/hab. Les apports en déchèteries des particuliers représentent 80% et les 20% restants concernent les apports à la déchèterie artisanale.

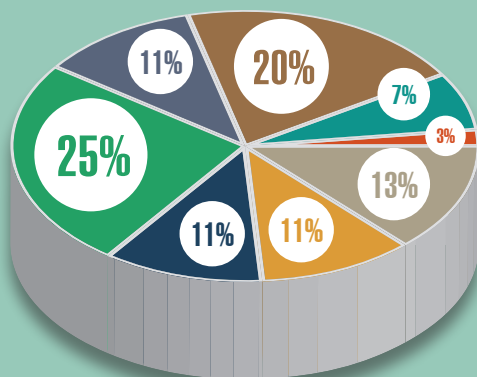
Pour la période 2010-2020 :

Le tonnage de déchets apportés en déchèteries (particuliers et artisanale) a augmenté de 1 826 tonnes, soit une hausse de 5,7% en 10 ans. Rapporté à la population ; le ratio est passé de 440 kg/hab en 2010 à 412 kg/hab en 2020, soit -28 kg/hab.

TONNAGES ANNUELS DES AUTRES FLUX RÉCEPTIONNÉS EN DÉCHÈTERIE

	TONNES 2019	TONNES 2020	Ratio kg/hab
Ferrailles	1 353	1 173	14,2
DEA	1 086	1 084	13,1
DEEE	764	717	8,7
Textiles	139	113	1,4
Déchets diffus spécifiques	95	116	1,2
Batteries	24	14	0,2
Huiles minérales	22	17	0,2
Huiles végétales	9	8	0,1
Piles	8	9	0,1
Pneus issus de dépôts sauvages	4	7	0,1
Radiographies	1	1	0,01

REPARTITION DES TONNAGES PAR DÉCHÈTERIE TOUS FLUX CONFONDUS



BILAN DES TONNAGES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE LA CARA - 2020 :

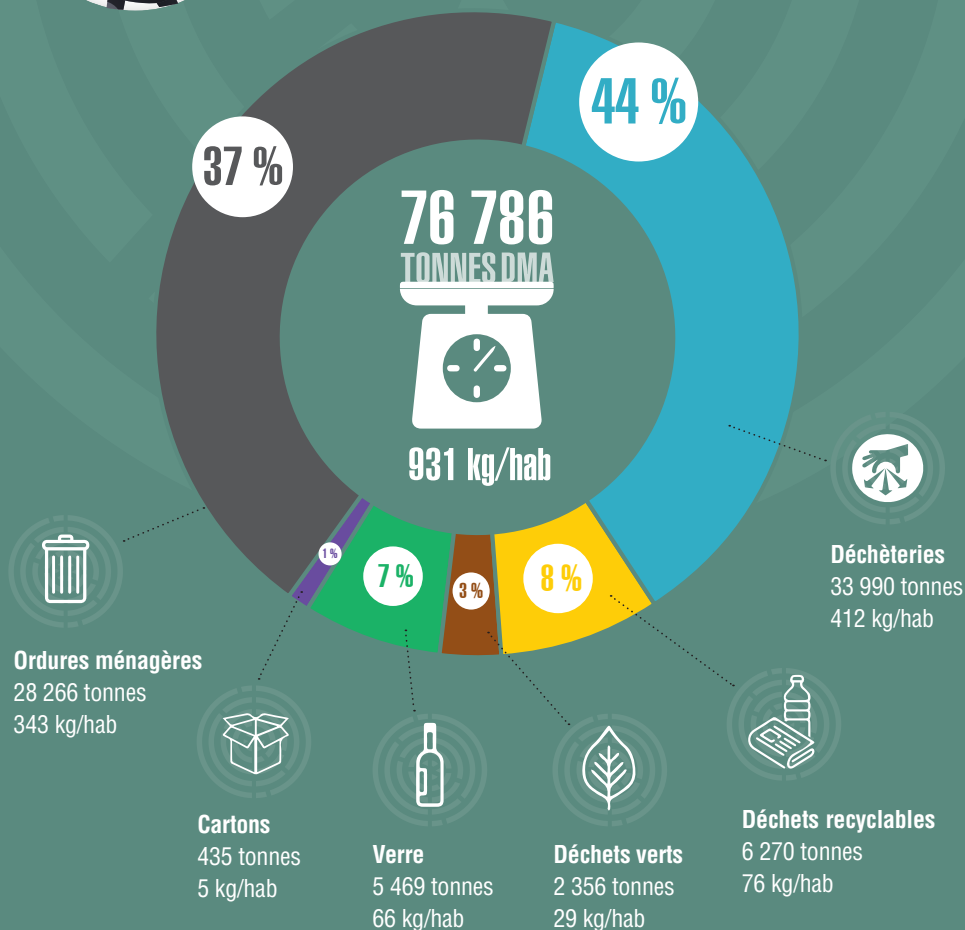


Entre 2019 et 2020 :

Les DMA ont baissé de -4 158 tonnes (-10,9%), soit -52 kg/habitant.

Pour la période 2010-2020 :

C'est une baisse de 135 kg/habitant (-1 120 tonnes ; -1,4%) observée, passant de 1 066 kg/hab à 931 kg/hab en 10 ans.





TRAITEMENT ET VALORISATION

Les ordures ménagères sont transportées au Centre multifilières pour y être traitées par compostage et incinération (Échillais-17) / Gestion SIL.

Les déchets verts sont déposés sur la plateforme de broyage des déchets verts (Grézac-17) / Gestion SIL – Loca Recuper

4 CENTRES DE TRI DES EMBALLAGES RECYCLABLES EN 2020 :



© A. Garcia

Du fait de la réduction des capacités d'accueil des centres de tri (dû à la Covid-19), la CARA a exceptionnellement dû envoyer ses déchets recyclables sur 4 centres de tri différents. Sur la totalité des tonnages de déchets recyclables collectés, 44% ont été triés sur le centre Atrion, 26% sur SMD3, 18% sur Poitiers et 11% sur Valorbéarn. Au global, 1 047 tonnes de refus de tri ont été produites, représentant 17% des tonnages triés.



CALITOM Atrion
(Mornac - 16)



Poitiers (86)
(Gestion : SUEZ)



**Syndicat Mixte de
Traitement des Déchets
Bassin Est du Béarn
SMTD Valorbéarn**
(Séviacnacq-64)



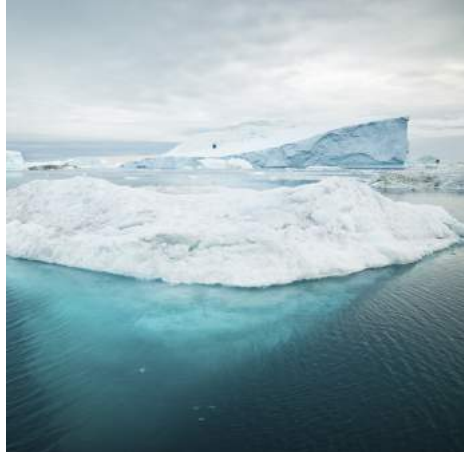
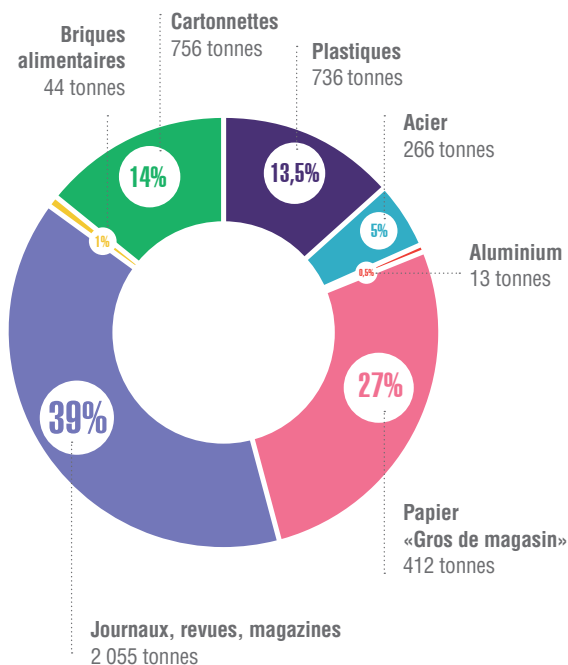
**Syndicat Mixte
Départemental des
Déchets de la Dordogne
La Rampinsolle - SMD3**
(Couloumeix - 24)
(Gestion : PAPREC)

Les matériaux triés sont conditionnés puis envoyés vers des usines de recyclage.



Matériau	Tonnes	Valorisation
Verre	5 469	12 152 118 nouvelles bouteilles
Cartonnettes	746	2 799 738 boîtes à chaussures
Plastique	735	54 600 couettes + 67 614 arrosoirs + 466 662 films de pack d'eau
Acier	291	3 783 lave-vaisselle
Aluminium	379	111 047 cadres de vélo de course
Briques alimentaires	44	338 448 rouleaux de papier toilette

LA COMPOSITION DES DIFFÉRENTS FLUX DE EMBALLAGES RECYCLABLES :

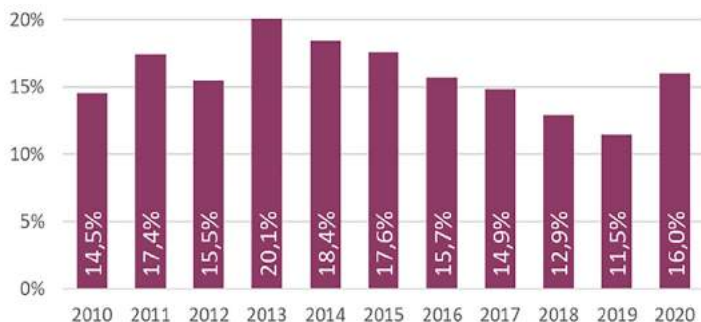


Bénéfices environnementaux

(source CITEO / e-tonnes) :

Économie énergétique équivalente à 54 151 002 km parcourus en voiture et 12 282 107 jours de fonctionnement d'un écran de TV LCD.

ÉVOLUTION DU TAUX DE REFUS :



Le taux de refus en 2020 s'élève à 16%. Il est en forte hausse, alors que le taux de refus était en baisse constante depuis 2013.

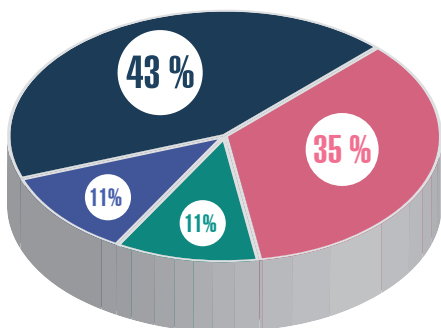
INDICATEURS ÉCONOMIQUES & FINANCIERS

Nature de la prestation	Début	Titulaire	Durée
Fourniture de conteneurs pour la collecte en porte à porte	29/10/2018	SSI SCHAEFFER	4 ans
Collecte des déchets ménagers et assimilés	01/10/2017	PAPREC	75 mois
Collecte et transport du verre	16/06/2019	PAPREC	4 ans
Collecte des colonnes aériennes des emballages ménagers recyclables sur les déchèteries des particuliers	01/01/2020	PAPREC	1 an
Exploitation du centre de transfert de Médias et transport des déchets vers les sites de traitement	01/06/2020	SUEZ RV SUD OUEST	4 ans
Tri des matériaux recyclables issus de la collecte sélective	05/06/2016	SUEZ Ss traitant CALITOM	4 ans
	01/06/2020	VALORBEARN / SMTD	7 mois
	01/06/2020	SMD3 / PAPREC	7 mois
	01/06/2020	SUEZ - POITIERS	7 mois
	01/06/2020	CALITOM - ATRION	7 mois
		Stockage et transport balles	
Fourniture, enlèvement des contenants et transport du bois, déchets verts, gravats et déchets non valorisables issus des déchèteries	01/11/2018	VEOLIA	14 mois
	02/03/2020	PAPREC	4 ans
Traitement et valorisation du bois	01/04/2020	SEOSSE	4 ans
Traitement et valorisation des gravats	01/04/2020	GAÏA	4 ans
Traitement des déchets non valorisables	01/04/2020	SUEZ RV SUD OUEST	4 ans
Fourniture, enlèvement et transport contenants, traitement et valorisation du carton	01/04/2020	PAPREC	4 ans
Fourniture, enlèvement et transport contenants, traitement et valorisation de la ferraille	01/04/2020	DECONS	4 ans
Collecte huiles minérales usagées	10/07/2019	SEVIA	4 ans
Collecte en porte à porte des cartons bruns des professionnels	01/01/2020	INITIATIVE EMPLOI PAYS ROYANNAIS	1 an
Accueil et information sur les déchèteries des particuliers			
Collecte des déchets dangereux spécifiques sur les déchèteries des particuliers	01/01/2020	SIAP	1 an
Collecte et traitement des emballages vides souillés sur la déchèterie artisanale	01/01/2020	SIAP	1 an

MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES :

Échéance	Montant annuels des prestations K€ TTC					Évolution 2020 vs 2019			
	2020		2019		K€	Pourcentage			
28/10/2022	149,47		241,05		-91,57		-38%		
31/12/2023	OM ménages	2 748,12	6 206,29	2 714,49	6 144,84	33,63	61,44	1,2%	1%
	OM pros	1 079,86		1 080,74		-0,88		-0,1%	
	OM HPA	325,39		321,41		3,98		1,2%	
	Recyclables	1 561,37		1 542,67		18,70		1,2%	
	Déchets verts	491,54		485,53		6,01		1,2%	
15/06/2023	518,96		485,38		33,57		6,9%		
31/12/2020	17,67		26,45		-8,78		-33,2%		
31/05/2024	Exploitation	154,33	429,48	203,63	375,05	-49,30	54,43	-24,2%	14,5%
	Transport	275,15		171,43		103,73		60,5%	
31/05/2020	333 173,82	1 364,05	1 384,73	1 222,44	162,28			13,3%	
31/12/2020	204 404,04								
31/12/2020	364 772,10								
31/12/2020	219 318,77								
31/12/2020	242 380,93								
	20,68								
29/02/2020	1 484,53		2 198,52		-713,99		-32,5%		
01/03/2024									
31/03/2024	142,80		147,91		-5,11		-3,5%		
31/03/2024	81,01		98,82		-17,81		-18%		
31/03/2024	706,29		713,80		-7,51		-1,1%		
31/03/2024	317,20		141,85		175,34		123,6%		
31/03/2024	57,49		66,96		-9,47		-14,1%		
09/07/2023	2,04		2,02		0,02		1%		
31/12/2020	144,00		160,55		-16,55		-10,3%		
	148,95		164,95		-16,00		-9,7%		
31/12/2020	44,21		35,84		8,37		23,3%		
31/12/2020	4,75		3,77		0,98		26%		
TOTAL	11 690,38		12 230,20		-539,82		-4,4%		

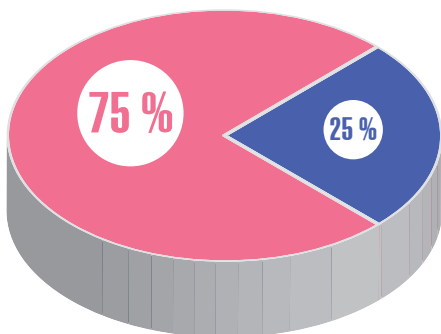
MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS ET AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE :



Dépenses de fonctionnement

(20,4 millions €)

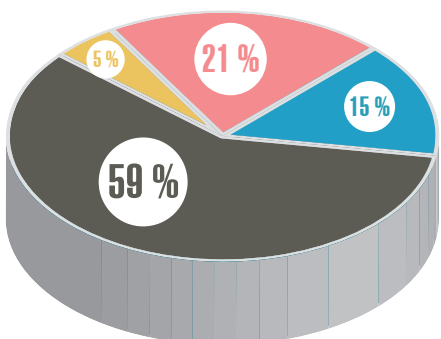
- **TRAITEMENT**
8 745 344 €
- **COLLECTE EN PORTE À PORTE**
7 023 325 €
- **COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE**
2 328 340 €
- **GESTION ADMINISTRATIVE**
2 284 871 €



Collectes

(9,4 millions €)

- **COLLECTE EN PORTE À PORTE**
7 023 325 €
- **COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE**
2 328 340 €



Traitement

(8,7 millions €)

- **SIL (OM)**
5 157 474 €
- **SIL (déchets verts)**
406 144 €
- **COLLECTE SELECTIVE**
Quai de Médis & Tri
1 824 935 €
- **DÉCHÈTERIES**
1 356 791 €

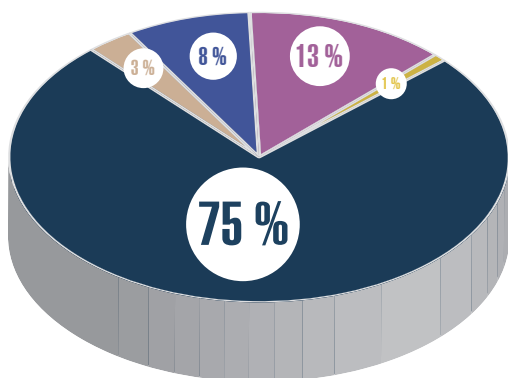
	2020
Poste	Dépense réalisée
Collecte en porte à porte	7 023 325 €
Collecte des déchets ménagers et assimilés	4 570 204 €
Collecte sélective	1 772 397 €
Collecte des déchets verts	532 503 €
Colonnes enterrées	126 385 €
Entretien conteneurs	21 835 €
Apport volontaire	2 328 340 €
Exploitation déchèterie artisanale	347 809 €
Exploitation déchèteries des particuliers	1 409 492 €
Colonnes à verre	557 144 €
Entretien centre d'enfouissement technique	13 896 €
Traitement	8 745 344 €
SIL (Ordures ménagères + déchets verts)	5 563 619 €
Collecte sélective (Quai de Médis / Centres de tri)	1 824 935 €
Tout-venant	699 092 €
Ferrailles	61 039 €
Gravats	90 307 €
Cartons	349 862 €
Bois	154 452 €
Huiles minérales / pneus	2 039 €
Gestion administrative	1 867 930 €
Frais de gestion du personnel	1 588 474 €
Dépenses administratives du service	65 456 €
Communication	45 604 €
Autres dépenses	168 396 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	416 941 €
TOTAL GÉNÉRAL	20 381 880 €



© A. Garcia

RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE :

(18 millions €)



- **TAXE ENLEVEMENT DES OM**
13 548 852 €
- **REDEVANCES**
2 273 117 €
- **SOUTIENS**
1 488 863 €
- **REPRISE MATÉRIAUX**
524 598 €
- **AUTRES RECETTES**
156 481 €

Poste	2020 Recette réalisée
Taxe enlèvement des ordures ménagères	13 548 852 €
Redevances	2 273 117 €
RS professionnels & administrations	1 290 713 €
RS Hôtellerie de plein air	464 713 €
Déchèterie artisanale	517 691 €
Reprise de matériaux	524 598 €
Soutiens éco-organismes	1 488 863 €
Régularisation cotisation SIL	44 550 €
Autres recettes	111 931 €
TOTAL GÉNÉRAL	17 991 911 €

DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT :

2020

DÉPENSES	
Opération	Réalisation
Acquisition de conteneurs à verre	979 €
Acquisition de conteneurs OM & CS	214 620 €
Déchèterie mixte	1 190 227 €
Déchèterie artisanale St-Sulpice-de-Royan	806 €
Déchèteries des particuliers	26 890 €
Centre de transfert de Médis	13 871 €
Matériel de transport en porte à porte	25 009 €
Matériel de transport en apport volontaire	3 438 €
Matériels divers	2 324 €
Opérations diverses	27 311 €
TOTAL	1 505 476 €
RECETTES	
FCTVA	120 563 €
Excédents capitalisés	202 190 €
Opérations d'ordre	389 630 €
TOTAL	712 382 €

RÉSULTATS :

	Exécution budgétaire		
	Recettes réalisées	Dépenses réalisées	Résultat exercice
Fonctionnement	17 991 910,86 €	20 381 880,27 €	- 2 389 969,41 €
Investissement	712 382,26 €	1 505 475,88 €	-793 093,62 €
TOTAUX	18 704 293,12 €	21 887 356,15 €	-3 183 063,03 €

	Résultat cumulé				
	Résultats antérieurs	Reste à réaliser		Résultat cumulé	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	10 706 018,98 €	313 330,20 €	0,0 €	20 695 210,47 €	28 697 929,84 €
Investissement	260 164,78 €	1 899 620,63 €	0,0 €	3 405 096,15 €	972 547,04 €
TOTAUX	10 966 183,76 €	2 212 950,83 €	0,0 €	24 100 306,98 €	29 670 476,88 €

FINANCEMENT DU SERVICE :

Le mode de financement principal est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Pour la prise en charge des déchets assimilés, la CARA a approuvé, par délibération du 11 décembre 2008, le règlement relatif à la redevance spéciale (RS). Le calcul du montant annuel de la RS est le suivant :

- Pour les conteneurs individuels pucés : (Nombre de levées x litrage x tarif au litre) – (montant de la TEOM)
- Pour les colonnes enterrées : (Nombre d'ouvertures du tambour x litrage du tambour (100, 80 ou 50 litres) x tarif au litre) – (montant de la TEOM).

Le tarif au litre, révisé annuellement, est de 0,0255 €TTC/litre pour l'année 2020.

Instituée par délibération du 11 avril 1996, la redevance pour l'élimination et la valorisation des déchets des établissements de l'hôtellerie de plein air est réévaluée chaque année. Le tarif voté pour l'année 2020 est de 260,00 €TTC/tonne.

Les dépôts sur la déchèterie artisanale sont payants et les tarifs, fixés par la CARA, sont réévalués chaque année, afin de tenir compte de l'évolution des coûts du service. Les services des communes bénéficient d'un abattement de 50% sur les tarifs des professionnels.

Matériaux	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Déchets non valorisables	170,00 (€ TTC/tonne)	173,40 (€ TTC/tonne)
Déchets verts	68,00 (€ TTC/tonne)	69,40 (€ TTC/tonne)
Gravats	36,00 (€ TTC/tonne)	36,70 (€ TTC/tonne)
Bois	80,00 (€ TTC/tonne)	81,60 (€ TTC/tonne)
Carton	50,00 (€ TTC/tonne)	51,00 (€ TTC/tonne)
Emballages vides souillés (Produits dangereux)	1,82 (€ TTC/bidon)	1,86 (€ TTC/bidon)

GLOSSAIRE

CS

Collecte Sélective

DDS

Déchets Diffus Spécifiques.
« Déchets issus de produits chimiques produits en petite quantité pour lesquels la limitation de l'impact sur l'environnement, la santé humaine ou les traitements des déchets autres nécessite un traitement spécifique – auparavant dénommés DMS (Déchets Ménagers Spéciaux). »

DEEE

Déchets d'Equipements
Electriques et Electroniques

DEA

Déchets d'Eléments
d'Ameublement

DMA

Déchets Ménagers et Assimilés
(Déchets ménagers + Déchets non-ménagers) y compris les gravats de déchèteries

EMBALLAGES RECYCLABLES

Emballages et journaux, revues
et magazines

HPA

Hôtellerie de Plein Air

OMR

Ordures Ménagères
Résiduelles.
« Part des ordures ménagères collectées en mélange, restant après collectes sélectives. »

RS

Redevance Spéciale

TEOM

Taxe d'Enlèvement des Ordures
Ménagères





**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE
PÔLE ECOLOGIE URBAINE**

107 avenue de Rochefort
17201 ROYAN Cedex

Tel : 05 46 39 64 64 / Fax : 05 46 22 19 31

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

service-dechets@agglo-royan.fr

service-decheteries@agglo-royan.fr

www.agglo-royan.fr